

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 11/07/2023
D202307183

Séance du 18 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet à vingt heures,
le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : BOUVARD Nelly, CALLAND Cédric,
CARRUBA Isabelle, CHATELET Jocelyne, DELIANCE
Alexandre, GUILLERMIN Patrice, JAILLET Christian,
LAMBERET Anthony, MIVIERE Karine, MOIRAUD
Christelle, NAVARIN Cécile, NEVORET Benoit, NICOLAS
Carine, NOEL Simon, POCHON Béatrice, POCHON
Laurence, PONCIN Emmanuel, SOCHAY Hervé,

Excusés : TISSERAND-BOUVARD Magali donne son pouvoir
à POCHON Laurence

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Convention relative à l'aménagement de sécurité RD28

La commune a engagé des travaux d'aménagements de l'entrée Est du village de la RD 28
« route du Revermont » et « route du Collège » afin de sécuriser le chemin piéton et d'apaiser
la circulation des véhicules du secteur. S'agissant de travaux situés dans l'emprise du
domaine public routier départemental, il convient d'établir une convention précisant les
engagements respectifs de ses deux collectivités vis-à-vis de ce projet.

En annexe :

- Convention relative à l'aménagement de sécurité RD28
- Le plateau surélevé
- Les écluses

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve la convention relative à l'aménagement de sécurité RD28,
- autorise Madame le Maire à signer la convention ci-jointe avec le Département de l'Ain.



Pour copie conforme,

Le Maire,

Christelle Moiraud
Christelle MOIRAUD